ADRER
Association pour un développement réfléchi et équilibré du Rayol-Canadel
Rayol Park 83820 Rayol-Canadel sur Mer, www.adrer.fr

Un peu d'histoire

Ce numéro de la Tribune est publié en partenariat avec la revue Vivre au Rayol qui a publié en juillet dernier un article intéressant sur les maires de la commune qui se sont succédés depuis sa création en 1949. C'est avec l'accord de cette association que nous publions cet historique.

L'HISTOIRE DES MAIRES DU RAYOL – CANADEL – SUR - MER

''Il y a 80 ans, nous étions MÔLOIS !

À l'époque, les habitants de la Mole s'occupaient principalement des vignes, des terres labourables, vente de pins ou de liège dans les collines. Ces paysans (au sens noble du terme) n'avaient que bien peu de « soucis communs » avec les habitants de ces « lieux-dits » du « bord-de-mer », ceux qui résidaient dans cette « fenêtre ouverte sur la mer ».

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, la volonté d'émancipation devient irrésistible. Elle se concrétise par la Loi du 30 août 1949, qui détache officiellement le territoire du littoral pour ériger le Rayol-Canadel-sur-Mer en commune distincte.

De sa séparation d'avec la commune de la Môle en 1949 jusqu'aux défis contemporains de 2026, la vie politique locale a été façonnée par des figures de maires passionnées, bâtisseurs et gardiens d'un cadre de vie d'exception.

En octobre 1949, première élection de la commune du RAYOL, Michel GOY après avoir fondé en 1948 l'agence immobilière qui porte toujours son nom, est élu Maire avec Etienne GOLA comme premier adjoint.

C'est dans ce contexte de page blanche que s'installe la première équipe municipale.

Sa mission est colossale : il faut tout inventer, des réseaux d'eau potable à l'école, en passant par l'organisation des services publics et l'affirmation de l'identité propre de ce nouveau village azuréen.

Depuis sa création, la commune a été guidée par six magistrats successifs. Chacun a apporté sa pierre à l'édifice, conciliant modernisation et préservation de l'environnement.

Michel GOY (1949 à 1959) MAIRE INITIATEUR :

En 1941, il arrive au domaine du Rayol où il fut sous-Régisseur du domaine sous les ordres du bras droit de Monsieur POTEZ, Monsieur Abel CHIRAC (Père du Président). À son élection, il est l'homme des fondations, celui qui donne corps à la nouvelle commune et met en place les structures administratives indispensables après la séparation d'avec La Môle.

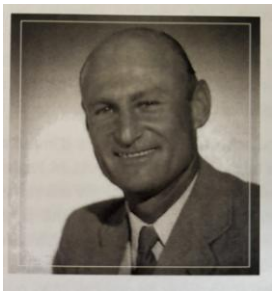

RÉALISATIONS MUNICIPALES :

- *Projet d'électrification de la commune.*
- *Nomination de certaines voies.*
- *En 1950, un incendie ravage la commune.*
- *Installation d'un poste de gendarmerie.*
- *Achète le terrain pour le cimetière.*
- *Achète les haltes du chemin de fer.*
- *Transforme la voie ferrée en piste cyclable.*
- *En 1951, raccordement au réseau d'adduction d'eau.*
- *En 1952, constitution d'un corps de sapeurs forestiers.*
- *En 1953, Michel GOY est réélu Maire du Rayol-Canadel avec Etienne GOLA comme premier adjoint.*
- *Achète l'immeuble en face de la mairie actuelle pour ériger une mairie.*
- *En 1956, officialisation du « Blason Communal ».*
- *En 1957, installation d'une sirène pour appeler les Pompiers.*
- *En 1958, inauguration de la Nécropole militaire.*
- *Création d'un corps de Sapeurs-Pompiers au RAYOL*

En 1959, nouvelle élection, mais après une longue procédure judiciaire qui le conduit au conseil d'état, il ne se représente pas et ***Etienne GOLA*** *est élu.*

Etienne GOLA (1959 à 1995) MAIRE STRUCTURATEUR :

En 1942, après avoir quitté Marseille, il est engagé par Monsieur POTEZ comme chef jardinier pour son vaste domaine, il réalisera de multiples massifs et combinaisons florales. Dans la mouvance très proche de Monsieur POTEZ, se trouve Monsieur Abel CHIRAC qui a un jeune fils de 10 ans, qui s'appelle Jacques Il va marquer l'histoire locale par une longévité exceptionnelle de 36 ans à la tête de la mairie.

Sous les mandats successifs, marqués par l'étiquette RPR, le Rayol-Canadel traverse les mutations des « trente Glorieuses ». C'est une période de modernisation profonde des infrastructures et de développement d'un tourisme maîtrisé. Face à la pression immobilière qui transforme alors une grande partie de la côte d'azur, la municipalité pose les bases d'une politique de protection. Cette vigilance culmine à la fin des années 1980 avec le sauvetage du ***Domaine du Rayol,*** *racheté par le conservatoire du Littoral pour échapper aux promoteurs.*

RÉALISATIONS MUNICIPALES :

- *Création d'un réseau d'assainissement.*
- *En 1960, création d'une caserne pour le corps de sapeurs-pompiers dont il fut le chef pendant plus de 20 ans.*

- *En 1962, construction de la chapelle du Canadel à la place de l'ancienne gare (lieu du débarquement des soldats sur le sol Français).*
- *En 1965, Très violents incendies de forêts dont 200 hectares (sur 20.000 hectares) sur la commune du Rayol*
- *En 1966, Acquisition des terrains de l'ancienne voie ferrée.*
- *En 1966, création d'une aire d'atterrissage pour hélicoptère.*
- *En 1967, création d'un centre de secours.*
- *En 1976, inauguration de la nouvelle mairie ainsi que la salle des fêtes.*
- *En 1977, transformation de l'ancienne Mairie en logements sociaux.*
- *En 1984, construction d'une Mairie annexe au Rayol (à l'emplacement de l'Office du Tourisme)*
- *En 1989, grand incendie de forêt.*
- *En 1989, vente de la ZAC Tessonnière au groupe S.N.C EMPAIN-GRAAHAM qui mènera à de lourdes condamnations judiciaires mises à la charge de la commune*
- *Le Conservatoire du Littoral achète le Domaine du Rayol*
- *En 1993, inauguration de la nouvelle école (ancienne école transformée en salle de sport).*
- *Transformation du domaine POTEZ en jardin du Rayol.*
- *Inauguration de 25 logements sociaux (H.L.M Paulette GOLA)*

*En 1995, élection de **Henry-Paul GOY** (cousin de Michel GOY)*

Henry-Paul GOY (1995 à 2001) MAIRE PROMOTEUR

Cousin de Michel GOY, il a repris en 1959 l'agence Immobilière GOY. Durant son mandat unique, il accompagne la transition vers le XXI siècle en veillant à la mise en valeur du patrimoine historique et à l'adaptation des services aux exigences de l'époque.

RÉALISATIONS MUNICIPALES :

- *Il a essayé de dynamiser la commune en élargissant le périmètre urbanisable.*
- *Réalisation du grand escalier pour rejoindre le PATEC à la place du village (sans autorisation de l'architecte des bâtiments de France, celui-ci a donc été démoli !)*

*En mars 2001, élection de Madame **Anne-Marie COUMARIANOS** (DVD).*

Anne-Marie COUMARIANOS (2001 à 2014) MAIRE COORDINATEUR

Elle devient la première femme à diriger la commune. Pendant 13 ans, son action se concentre sur la réfection des espaces publics, la sécurité face aux risques naturels majeurs du massif des Maures et le maintien de la qualité de vie des résidents permanents au cœur d'un environnement préservé.

RÉALISATIONS MUNICIPALES :[1]

- *En 2007, Traversée du RAYOL avec le conseil Départemental.*
- *Construction d'un centre d'hébergement pour saisonniers à côté de la Mairie.*
- *En 2012, élection partielle pour remplacer 5 conseillers démissionnaires (Jean PLÉNAT devient conseiller municipale avec ses 4 colistiers et participe à la gestion de la commune.)*

*En 2014, élection de **Jean PLÉNAT** au premier tour (sans étiquette)*

Jean PLÉNAT (2014 à 2026) MAIRE ENTREPRENEUR

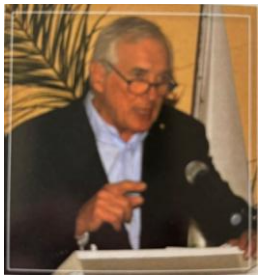

Ce retraité consacre deux mandats à la gestion durable de la station balnéaire, naviguant notamment à travers la crise sanitaire de 2020 et l'afflux de nouvelles populations en quête de nature. Sa politique consolide le statut du Rayol-Canadel comme « Village-Jardin » éco responsable.

RÉALISATIONS MUNICIPALES (dans un ordre chronologique) :

- *Aménagement de l'arrière-plage du Rayol avec Jeux d'enfant, volley-ball, remise en forme et*
- *création d'un poste de secours*
- *Agrandissement de la maison médicale et installation d'un médecin et d'un kiné.*
- *Création d'un journal d'information « La Voix du Rayol »*
- *Installation d'un système de vidéo protection (30 caméras)*
- *Création et soutien des associations et du C.O.F. (35 manifestations par an)*
- *Création de chemins de randonnée*
- *Création d'un city stade*

[1] NB ADRER : cette municipalité a également dû gérer le financement de l'indemnité due au baron Empain pour l'abandon du projet de la Tessonière par la mise en place dans des conditions administratives complexes qu'il a fallu surmonter d'un emprunt de 1 265 625€ sur 30 ans toujours en cours.

- *Jumelage avec la ville de STRANDE*
- *Aménagement de la colline du Canadel avec des filets de protection (chute de rochers)*
- *Création de zones de mouillage écologique au Rayol et au Canadel (120 bouées)*
- *Installation de récifs sous-marins plage du Rayol permettant de retrouver la superficie des plages*
- *Décoration des containeurs poubelles, installation de poubelles semi-enterrées, modernisation et agrandissement de la déchetterie*
- *Construction de dix logements sociaux à Pramousquier*
- *Reconstruction du grand escalier de la plage du Rayol dit « escalier du Bailly »*
- *Protection incendie : création d'une interface de 50 m de large entre le village et le massif des Maures*
- *Mise en place des navettes gratuites en période estivale*
- *Transformation du salon de coiffure*
- *Aménagement de la voie verte avec de nombreux ouvrages dont la Voulte de Pramousquier*
- *Réfection de nombreuses voies routières*
- *Allongement du réseau d'assainissement*
- *Restructuration de l'arrière-plage du Canadel avec un nouvel escalier ouest, réfection de la descente vers le Tropicana, réhabilitation de la Vigie et création d'un espace de remise en forme*
- *Agrandissement du cimetière après l'acquisition de terrains*
- *Création d'un parking Draye des arbousiers et derrière la plage du Rayol, restauration du parking, avenue des Américains, agrandissement du parking Canadélia et installation de bornes électriques*
- *Anneaux vélos sur toute la commune et abri vélos au Canadel*
- *Installation de toilettes automatiques plage du Rayol et plage du Canadel*
- *Construction d'un muret sur la place du village pour protéger les commerces des inondations*
- *Réhabilitation de la salle des fêtes*
- *Réhabilitation de la Nécropole et de la stèle pour la cérémonie du 80ème anniversaire du débarquement*

*En mars 2026, l'histoire municipale s'ouvre sur un nouveau chapitre avec l'élection de **Nathalie FOURNERON GIRAUD** (sans étiquette).*

Elle hérite de la lourde tâche de projeter la commune face aux défis du réchauffement climatique, de la gestion de la ressource en eau et de l'équilibre démographique entre saisons.

Les Grands Défis Transversaux de la Magistrature Rayolaise

Être Maire du Rayol-Canadel-sur-Mer ne ressemble à aucun autre mandat. Trois problématiques majeures ont exigé une attention constante de la part de chaque municipalité.

- ***L'Urbanisme : Le sanctuaire du « Zéro Béton ».***

Le grand combat de tous les édiles a été de résister aux sirènes de la promotion immobilière agressive. Grâce à des règles d'urbanisme. Locales historiquement très strictes, la commune a su préserver sa silhouette paysagère unique. Les Maires ont dû arbitrer en permanence pour que le développement économique n'altère jamais la splendeur des collines boisées plongeant dans la mer.

- ***La sécurité face au climat et aux incendies.***

Coincée entre la forêt des Maures et le rivage, la commune fait face à des risques climatiques intense : les incendies de forêt en été et les épisodes méditerranéens violents en automne. L'action des maires s'est

donc articulée autour de la prévention, de la mise en place d'obligations légales de débroussaillement et d'une collaboration étroite avec les secours locaux.

- ***Le grand écart démographique.***

Gérer une commune de près de 800 habitants à l'année, dont la fréquentation décuple durant la saison estivale, requiert une grande agilité budgétaire et politique. Les municipalités ont dû dimensionner les réseaux pour l'été tout en s'assurant que le village reste vivant, attractif et doté de services de proximité durant les mois d'hiver.

Le saviez-vous ?

Le Rayol-Canadel a accueilli des hôtes illustres, parmi lesquels Henry Royce, Peggy, Jacques Chirac, Charles Koechlin, Pierre-André de Wisches, Henry Potez, Sasha Distel, Jean-Jacques Pauvert. Les municipalités successives ont toujours mis un point d'honneur à offrir à ces visiteurs de prestige le calme, la beauté et la discrétion qui font la réputation international du village.

Conclusion : Une transmission de passion

L'histoire des maires du Rayol-Canadel-sur-Mer est celle d'une course de relais entamée en 1949. De Michel Goy à Jean PLENAT, chaque équipe municipale a apporté sa sensibilité pour défendre le statut d'exception de ce territoire.

Alors que s'ouvre une nouvelle page de l'histoire locale, la mission reste inchangée pour les magistrats de la commune : Innover avec audace pour que l'esprit originel du Rayol-Canadel demeure éternellement préservé.''

JACQUES BAGUÈS